

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

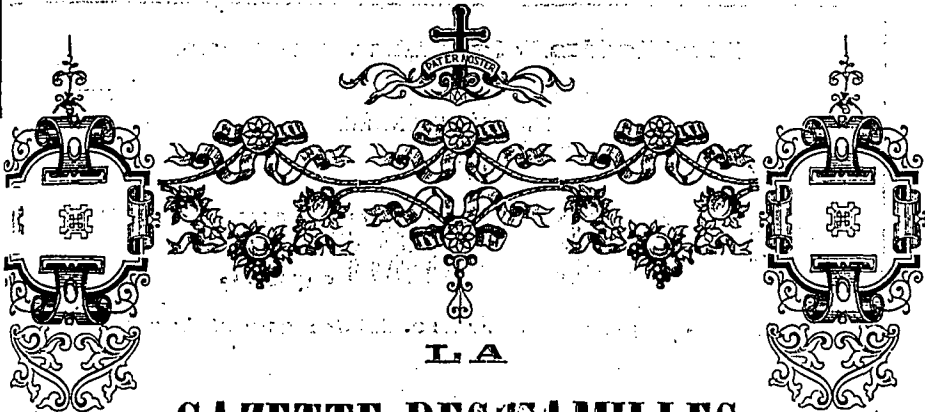
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LA

GAZETTE DES FAMILLES

Revue Religieuse, Littéraire et Agricole.

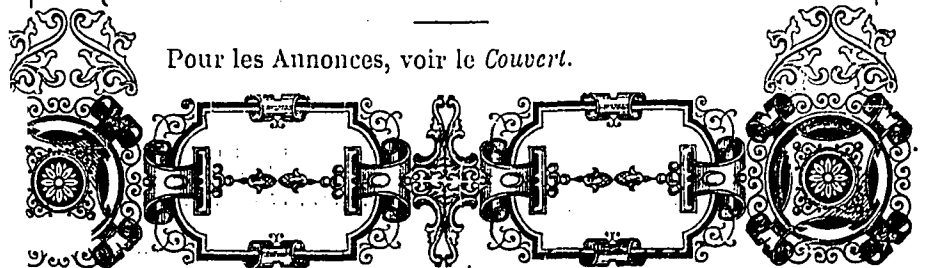
Recommandée par NN. SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Vol. IX 1er Août 1878. No. 15

Sommaire.

| | PAGES. |
|---|--------|
| Littérature. | |
| Le Bon Fils (<i>Suite</i>)..... | 209 |
| Histoire. | |
| Histoire de l'Eglise (<i>Suite</i>)..... | 214 |
| La Mère Marie de l'Incarnation (<i>Suite</i>), par l'abbé RICHARDEAU..... | 216 |
| Redaction. | |
| Les Lectures, (2e article) <i>Suite</i> | 218 |
| Aux Abonnés | 220 |
| Locutions proverbiales..... | 220 |
| Abonnements payés..... | 220 |

Pour les Annonces, voir le *Couvert*.



TROISIÈME ANNÉE.

LE

ABONNEMENT

\$2

Par Année.

FOYER DOMESTIQUE,

PARAISSANT

le
JEUDI.

Journal Religieux, Littéraire, Historique et Agricole.

Chaque numéro renferme 12 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des *Récits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc.*

Ce Journal est particulièrement destiné à propager la bonne littérature au sein des Familles catholiques, et il est rédigé en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de lectures variées.

Mr. E. GERVAIS, ex-Zouave Pontifical, en est le Rédacteur-en-Chef.

UN MORCEAU DE MUSIQUE CHAQUE MOIS.

On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

On peut fournir tous les numéros des deux premières années.

Machines à Coudre

DE

WHEELER & WILSON,

Nos 1 et 3, Place d'Armes,

MONTRÉAL.

Médailles obtenues des Grandes Expositions Universelles de Londres (1862), Paris (1867), Vienne (1873), et Philadelphie (1877).

Les Machines à Coudre de Wheeler & Wilson sont adaptées à toutes sortes de couture de famille, habillements militaires et pour l'usage des Couturières, Modistes, Tailleurs, Manufacturiers de Chemises, Collets, Basques, Manteaux, Mantilles, Vêtements, Chapeaux, Bonnets, Corsets, Chaussures, Parapluies, Parasols, etc. Ils travaillent aussi bien la Soie, la Toile, la Laine et le Coton, avec du fil de soie, de coton ou de toile. Ils cousent, piquent, plissent, ourlent, rabattent, cordent, braident, bordent et exécutent toutes sortes de coutures, faisant un beau point sur les deux côtés de l'article cousu.

Les qualités qui les recommandent sont :

1. Beauté et excellence du point, semblable sur les deux côtés de l'objet cousu.
2. Force, fermeté et durabilité du point, qui ne s'effilera ni se découvrira.

3 Economie du fil.

4. Application d'un rang large au besoin et suivant les matériaux.

5. Solidité et élégance de modèle et de perfection.

6. Simplicité et perfectionnement de construction.

7. Rapidité, facilité d'opération et de direction, et tranquillité de mouvement.

S'il y avait quelque inconvénient pour l'acheteur à visiter les salles de vente, l'ordre pourrait être envoyé au bureau et il sera rempli fidèlement, comme si le choix avait été fait personnellement.

Les Machines sont envoyées dans toutes les parties du pays, avec instruction entière qui permettra à la personne la moins expérimentée d'opérer sans aucun trouble ou difficulté.

L'argent en fonds courants ou une traite doit accompagner l'ordre. Cependant les Machines peuvent être envoyées, le paiement devant être collecté sur livraison, s'il y a assurance satisfaisante qu'il sera fait alors. Les intérêts de la Compagnie ne cédant la place à aucun acheteur de Machine, dans leurs opérations pleines de succès, elle se tient prête à donner toute assistance nécessaire aux pratiques, par correspondance ou autrement. Pour notre fidélité à cet égard, nous en appelons aux milliers qui se servent de nos Machines.

Nous adressons nos catalogues illustrés à tous ceux qui en font la demande.

S'adresser à l'Agent :

Nos 1 et 3, Place d'Armes, Montréal.

9e

Abc

Pa

G

Re

—

—

Dix

tout, au sei et Jos miliet un jet innoc d'insta il atte maison ner qu A le v prome côtés e saluts pour

Abonnement.

\$1

Par Année.

FOI et PATRIOTISME.

LA

Paraissant les

1er et 15 de

CHAQUE MOIS.

GAZETTE DES FAMILLES.

Revue Religieuse, Littéraire, Historique et Agricole.

Recommandée par NN. SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Littérature.

LE BON FILS.

(Suite.)

VII.

Dix heures étaient sonnées, et tout, depuis longtemps, s'agitait au sein de la bourgade où Frank et José venaient de pénétrer. Au milieu du mouvement général, un jeune homme restait calme et inoccupé. Sorti, il y avait peu d'instants, de sa couche paisible, il attendait, sur le seuil de sa maison peinte en vert, le déjeuner que préparait sa ménagère. A le voir ainsi, grave, silencieux, promenant ses regards de tous côtés et rendant avec aisance les saluts des villageois, on l'eut pris pour un grand seigneur, sinon

pour le maire ou l'adjoint. Ce n'était cependant que monsieur Duroc, mais Duroc poudré, enrichi, propriétaire enfin. Son visage, si longtemps caché dans l'enceinte d'une sombre prison, brillait alors, au grand air, de joie et de santé.

Chez ce brave homme il y avait changement total. Sa voix, rauque jadis, était douce maintenant comme une flûte champêtre; ses mains calleuses étaient devenues blanches et polies comme l'ivoire; le tout, au résumé, formait un aimable rentier, dormant fort, mangeant beaucoup de bonnes choses qu'il digérait à l'aise.

Son étonnement fut grand à la vue de la carriole de Frank, arrêtée soudain à quelques pas de lui.

—Quel noble personnage, pensa-t-il, daigne m'honorer de sa visite ?

Mais apercevant bientôt José, la vieille et Médor, il s'écria, transporté d'allégresse :

—Françoise !...voici notre cher José !

Et, courant à ce dernier, il faillit l'étrangler dans ses bras.

—Ah ! ah ! mon petit homme, lui dit-il, les temps sont bien changés ! Aujourd'hui nous vous recevons dignement, et certes j'ai cette fois du sirop et un bon lit à votre service.

Cependant Françoise s'était précipitée hors de chez elle, et pressait à son tour José contre son cœur. Dans l'ivresse du bonheur, elle pleurait et riait, félicitait le voyageur sur sa bonne mine, le questionnait sans attendre de réponse, lui parlait en même temps de sa maison, de son jardin, puis l'entraînait dans sa cuisine pour lui prouver qu'elle avait les moyens de le bien fêter.

Duroc était occupé ailleurs et se cramponnait à la carriole de Franck.

—Vous ne partirez pas, mille et une prisons ! disait-il avec feu : j'en ai retenu de plus habiles que vous.

—Je suis très-pressé, répondait Franck.

—Pressé ou non, peu m'importe. C'est indigne de refuser un verre de vin. Allons, de grâce, descendez, entrez une minute et buvez un coup. Voyez, votre bête

n'en peut plus ; je vais lui faire donner un picotin, en attendant.

Franck céda, et fut introduit dans le salon de madame Duroc.

Et, en vérité, c'était un fort joli bijou que ce salon ; aussi, la dame qui l'avait si bien orné ne manqua pas d'en montrer les beautés une à une.

Duroc s'impatientait.

Tout ceci est très curieux assurément ; mais il faut te souvenir, ma femme, que tu as un déjeuner sur le feu.

—Toujours le même ! Tu n'es content que lorsque les plats ont quitté la cuisine. Il n'est pas décent d'être si pressé quand on a compagnie chez soi...

—Mais, Françoise, il est onze heures et deux minutes ; si je déjeune trop tard, je serai obligé de ne point dîner, ce qui me semblerait très-dur : d'ailleurs, ces messieurs ont eut l'appétit éveillé de bonne heure.

Franck et José assurèrent qu'ils n'avaient besoin de rien, et qu'à sept heures ils avaient pris une large tasse de café.

—Comment ! vous hésiteriez, reprit monsieur Duroc ? mais réfléchissez que de sept heures à onze heures il y a un intervalle considérable. Au surplus, un voyageur doit se résoudre à faire autant de repas que de haltes. Allons vite à table. Nous entamerons un gigot ; puis viendra

une
de l
L
cou
bon
bell
qui
plai
De :
sieu
tres
mer
avec
de l
il s
boul
appl
s'ape
qu'é
yage
dive
ra p
lesqu
park
sade
c'est
attri
retou
route
Jo
amis
diver
écou
mais
avait
dema
on se
paise
de d
pays.

une poularde qui vous obligera de lécher vos doigts.

La table fut donc dressée et couverte avec somptuosité. L'abondance acheva de mettre en belle humeur monsieur Duroc, qui fournit une foule de mots plaisants et de piquantes saillies. De son côté, Franck inventa plusieurs historiettes, et dit entre autres, lorsqu'on lui demanda comment il avait fait connaissance avec José, qu'il avait eu le plaisir de le rencontrer dans un bois, où il s'était plu à vider quelques bouteilles de vin à sa santé. José applaudit, en souriant, et nul ne s'aperçut des regards malins qu'échangèrent entr'eux les voyageurs : on ne songeait qu'à se divertir. Le festin improvisé dura près de trois heures, durant lesquelles, mangeant peu, on parla beaucoup. Quant aux rasades, on en but plus d'une et c'est à cela peut-être qu'il faut attribuer l'erreur de Franck, qui, retournant chez lui, se trompa de route et n'arriva que le soir.

José, resté seul avec ses deux amis, raconta longuement ses diverses aventures. Son récit fut écouté avec une pleine attention ; mais quand il annonça, qu'il avait dessein de s'éloigner le lendemain, on se récria fortement, on se fâcha même, et l'on ne s'apaisa que lorsqu'il eut promis de demeurer deux jours au pays.

Que ces deux jours furent bien employés !

Madame Duroc promena José de la cave au grenier, du potager à la basse-cour, et le présenta aux connaissances et aux amis.

Monsieur Duroc voulut, à son tour, conduire le jeune Savoyard dans ses propriétés ; et, muni de sa canne à pomme d'argent, il sortit gravement avec son hôte. Des arpents de terre furent examinés les uns après les autres ; il ne fit pas grâce d'un arbre, et fut étrangement surpris d'entendre José parler de la culture et des plantations non moins judicieusement que le plus habile agriculteur.

—Où donc avez-vous appris tout cela, mon jeune ami ?

—Je vous l'ai dit : à Paris.

—En vérité, si vous n'étiez si entiché de votre pays, je vous retiendrais pour mon intendant ; mais, non, celui qui a pu refuser la place avantageuse que je remplissait à Mâcon ne voudrais se résoudre à végéter ici.

Je ne suis nullement de cet avis. Si j'avais un choix à faire, il serait en faveur d'une vie toute simple, passée près de vous, avec vous, au sein d'une belle et féconde campagne.

—O José ! je ne vous comprends pas ; vous ne savez ce que vous avez perdu. Hélas ! dans cinquante ans vous auriez pu avoir de jolies petites rentes,

je vous le prouve par moi. Après quelques années d'une servitude dure, il est vrai, je vis ici comme un poisson dans l'eau, au milieu de l'abondance, sans trouble, sans soucis. J'ai obtenu un certain renom dans ce village : on m'aime, on me salue de toutes parts. Monsieur Duroc par-ci, monsieur Duroc par-là ; je dois ajouter que je suis affable avec tous. je flatte petits et grands ; car, je vous l'avoue, j'ai comme les autres ma petite ambition ; et, puisqu'il faut tout vous dire, j'espère être élu maire, du moins adjoint, aux prochaines élections : vous en recevrez la nouvelle dans votre pays. Si jamais je réussis, la France pourra se vanter d'avoir en moi un zélé magistrat. Tout d'abord, dans l'intérêt public, je fais ouvrir un chemin qui me conduise sans peine dans mes terres ; puis je publie une vigoureuse ordonnance contre les pillards qui, cette année, m'ont déjà enlevé bien des fruits.

Monsieur Duroc allait continuer, quand José lui fit observer que la pluie commençait à tomber.

A ce mot de pluie, monsieur Duroc sortit de ses deux rêves de gloire, et se hâta d'abandonner les champs ; mais il eut beau précipiter sa marche, il n'évita pas l'orage.

—Peste soit de la campagne !

s'écria-t-il en rentrant chez lui, affaissé sous son ample redingote que l'eau rendait trois fois plus pesante ; dans mes prisons de Mâcon, un pareil tour ne me serait jamais arrivé.

Il se consola néanmoins de cette mésaventure, et plus facilement que du départ de José, qui eut lieu le lendemain.

Madame Duroc versa bien des larmes amères en se séparant de celui qu'elle appelait son fils, et que jamais elle ne reverrait plus...

José ne quitta le village que dans l'après-midi, de sorte qu'il dut s'arrêter bientôt pour prendre gîte, devinez où ? à l'auberge du *Soleil couchant*, qu'il avait cherchée vainement en fuyant les voleurs de la forêt, et que Franck lui avait indiquée récemment.

A sa vue, monsieur Vertugot, l'hôtelier, parut surpris ; il lui dit avec malice, après un court examen :

—Depuis six ans je vous désire, mon gracieux Savoyard.

—Ce n'est point ma faute, répondit José, si je ne suis pas venu ici, plus tôt.

—Je le crois. Sans doute vous ne savez pas lire ?

—Et pourquoi, s'il vous plaît ?

—C'est que, si vous aviez regardé les lettres, majuscules de mon enseigne, vous ne seriez certainement pas entré.

—Au contraire, c'est parce que j'ai lu ces mots : *Au Soleil couchant*, que je me suis arrêté deux heures avant la nuit.

—Soit, je vous félicite de votre soumission, quoiqu'elle soit un peu tardive.

—Je ne vous comprends pas.

—Tant pis pour vous, tant mieux pour moi. Je vous constitue prisonnier....

—Prisonnier.. au nom de qui ?

—Vous le saurez dans peu, mon très cher ; pas de rébellion. Holà ? Jacques !

—Vous vous méprenez, répétait avec force José ; je suis connu dans ce pays : monsieur Duroc, demeurant à deux lieues d'ici, peut vous répondre de moi.

—Ah ! ah ! j'en suis persuadé ; c'est sans doute en prison que vous avez fait connaissance avec lui...

Jacques était accouru, et notre héros fut garrotté comme un malfaiteur. On le prit, sans façon, d'un côté par les pieds, de l'autre par la tête, et on vous le plaça dans la voiture de M. Vertugot.

Où me conduisez-vous ? s'écria douloureusement José.

On répondit par un coup de fouet en l'air ; la voiture s'enfuit avec rapidité et parvint en quelques minutes à un beau château devant lequel on fit halte.

José fut descendu dans la

cour, et M. Vertugot, allant au-devant du propriétaire attiré par le bruit, lui dit, en indiquant le prisonnier !

—Je vous amène enfin votre drôle ; il s'est jeté lui-même dans mes filets.

—Comment ! Vertugot, vous le traitez comme un franc scélérat ?

—Mais c'est comme tel que je l'ai saisi au collet ; il se débattait courageusement, et certes... tenez, le voici qui s'insurge, courons ; car Jacques va succomber.

En effet, José, délivré de ses liens, montrait les dents au pauvre Jacques, qu'il mit à terre d'un tour de bras. Il fuyait rapidement quand le terrible Vertugot l'atteignit en coupant au plus court, et le rapporta sur son dos au propriétaire, qui ne put retenir des éclats de rire en voyant Vertugot suant, murmurant sous le poids de son captif, et faisant pause à chaque pas pour repousser d'un pied ferré les attaques de Médor.

Il arracha ensuite José des mains de l'aubergiste, qui craignait de lâcher la prise, et il lui dit avec bonté :

—Consolez-vous, jeune homme de ce petit malheur : il vous procurera bien de la joie.

José restait immobile, regardant avec indignation ceux qu'il prenait pour des ennemis.

—Ne reconnaissez-vous pas eu

moi, reprit le maître du château, celui que vous avez sauvé, il y a six ans, des mains des brigands ?

A ces mots, José poussa un cri de surprise et de joie, et s'empara avec transport de la main qu'on lui présenta.

Vertugot ouvrait grandement la bouche et les yeux, tandis que Jacques s'approchait lentement, caressait de la main une certaine côte qui avait été peu ménagée en sa chute.

Le propriétaire introduisit alors les trois lutteurs dans une salle, où il s'expliqua en ces termes :

—Après avoir échappé, comme par miracle, au péril qui me menaçait dans le bois, j'accourus à l'auberge de Vertugot, à qui je recommandai vivement le petit Savoyard, mon libérateur. Vainement l'attendit-on ; il ne parut point, et je désespérais de pouvoir récompenser celui à qui je devais tant. Toutefois, je priai Vertugot et d'autres aubergistes de bien examiner les Savoyards qu'ils rencontreraient et de me présenter ceux d'entr'eux qui auraient quelques rapports avec l'enfant dont je leur avais donné le signalement. Afin de réussir plus sûrement et d'exciter une surveillance plus active, je peignis le petit Savoyard comme un voleur, et promis cinquante francs à qui le saisirait. Depuis six ans, chacun m'a fait voir une

foule de petits Savoyards que je méconnaissais, et c'est enfin vous, Vertugot, qui avez gagné la somme proposée : la voici. Faites rafraichir Jacques et prévenez vos confrères de se tenir tranquilles désormais.

(A continuer.)

Histoire.

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE.

(Suite.)

XLII.—SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE

L'Eglise est la mère, éternellement féconde, des saints. Tous ceux qui, sous sa divine houlette, travaillent de tout leur cœur à accomplir ce précepte du maître : "Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait," deviennent des saints, qu'ils soient des bateliers comme Pierre et les premiers apôtres, des bergères comme Geneviève ou Germaine Cousin, des prêtres et des fondateurs d'ordres, comme François d'Assise et Dominique.

Les rois aussi peuvent être des saints. Les exemples en sont nombreux.

Le plus illustre est peut-être S. Louis, roi de France.

Comme beaucoup de saints,

Louis reçut de sa mère, la reine Blanche de Castille, les premières semences de la religion. On cite de cette grande reine, de cette grande chrétienne, une parole que nous ne saurions nous lasser de répéter : " Mon fils, disait-elle à Louis, encore enfant, Dieu sait si je vous aime. Et pourtant il m'est témoin que j'aimerais mieux vous voir mourir à mes pieds que de vous voir commettre un seul péché mortel."

Fidèle à ces leçons, Louis, dans toute sa vie, plaça constamment en tête de tous ses devoirs ses devoirs envers Dieu, Et, d'après ce mot de S. Paul que la piété est utile à tout, Louis devint non-seulement un grand saint, mais un grand roi, le plus grand peut-être de tous ceux dont l'histoire ait enregistré les noms.

Nous avons, dans le courant de ces causeries, rendu hommage aux éminentes qualités, aux grands services de Constantin et de Théodose, de Clovis et de Charlemagne. Philippe Auguste, François Ier, Henri IV, Louis XIV, pour ne pas sortir de l'histoire de France, ont été de grands rois aussi. S. Louis les dépasse tous, de toute la distance qu'il y a d'un homme quelque célèbre qu'il soit à un saint.

A peine majeur, Louis s'occupa à faire fleurir la justice dans son

royaume. Aussi brave dans les combats qu'il était doux et pieux dans le commerce ordinaire de la vie, il entreprit et mena à bien plusieurs guerres contre ses grands vassaux révoltés. Etant tombé gravement malade, il fit vœu, s'il guérissait, de se croiser. Il guérit et partit d'abord pour l'Egypte. Après de brillantes victoires, il fut défait à la *Mas-soure*, par suite de l'imprudente témérité de son frère, le comte d'Artois, et fait prisonnier.

Longtemps captif, il conquit par la noble fierté de son attitude l'admiration de ses ennemis.

Rendu à la liberté, moyennant une forte rançon, il séjourna quelques années en Palestine, raffermissant les affaires des chrétiens de ce pays, réparant leurs villes fortes.—A la mort de sa mère, qu'il avait laissée comme régente du royaume, il revint en France.

Nous avons le regret de ne pouvoir raconter la vie de ce grand et saint roi ; comment il rendait lui-même la justice à ses sujets, son zèle à réformer tous les abus, sa charité inépuisable, l'admirable humilité avec laquelle il lavait, chaque samedi, les pieds d'un grand nombre de pauvres, ses austérités, son assiduité aux offices de l'Eglise, sa sollicitude pour l'éducation de ses enfants, auxquels il faisait lui-même de solides et touchan-

tes instructions sur les vérités de la religion.

Ceux qui pensent que la sainteté dessèche le cœur et qu'en servant Dieu on cesse d'aimer les siens, n'ont qu'à se rappeler la devise de S. Louis : il portait, gravés sur un anneau, ces trois mots : *Dieu, France et Marguerite* (la reine Marguerite d'Anjou, sa digne compagne), et il disait souvent : *Hors cet anneau, n'ai point d'amour.* (" En dehors de cet anneau, je n'ai point d'amour. "). Dieu, la patrie, la famille, ne sont-ce pas là, et dans cet ordre, les vrais et légitimes objets de nos affections ?

Quelques années après son retour de la croisade, Louis repartit pour la Palestine. Il débarqua d'abord à Tunis, ayant l'espérance de convertir le sultan de ce pays. Mais cette espérance ne tarda pas à s'évanouir. Les maladies envahirent son armée. Lui-même en fut atteint, et il vit qu'il allait mourir.

Alors il se fit mettre sur un lit de cendre, et expira en disant : " J'entrerai dans votre maison, Seigneur ; je vous adorerai dans votre saint temple, et je rendrai gloire à votre nom. "

La vie de S. Louis a été écrite par le sire de Joinville, son sénéchal, son ami, son compagnon de captivité. Il y a peu de lectures plus intéressantes, plus édifiantes, qui arrachent plus souvent

aux lecteurs cette exclamation : " Dieu est admirable dans ses saints ! "

(*A continuer*)

LA MÈRE

Marie de l'Incarnation,

PAR

L'ABBÉ P. F. RICHAUDEAU,

Aumônier des Ursulines de Blois.

CHAPITRE VII.

(*Suite.*)

Dieu ne pouvait résister à une charité si ardente, dont il était lui-même le principe. Aussi, il répandit des flots de grâce dans l'âme de la novice. Au moment où elle se vit revêtue de l'habit religieux, il s'opéra en elle un changement complet. Dieu lui donna un cœur tout nouveau, dit Claude Martin. Le monde, qui lui avait paru si attrayant, fut pour elle un spectacle d'horreur, et l'état religieux, qui lui avait semblé si affreux, devint pour son âme un délicieux paradis. A partir de là, elle se faisait comme un jeu des rigueurs de la pénitence ; elle tâchait de ne perdre aucune occasion de faire des actes de vertu, prenant en même temps mille précautions pour les dérober aux regards des créatures. Comme Dieu était seul témoin des mouvements de son cœur, elle voulait que lui

seul aussi eût connaissance de ce qu'elle pourrait faire de bien. Ne respirant plus que pour le ciel et n'ayant d'estime que pour les biens surnaturels, elle dédaigna la fortune considérable que lui avaient laissée ses parents et elle en disposa pour la gloire de Dieu, selon les conseils que lui donnèrent ses supérieurs, sans se prévaloir de ce qu'elle donnait à sa communauté ni prétendre pour ce motif à la moindre considération qui la distinguât des autres religieuses, quoique certaines personnes, sages selon le monde, lui eussent donné des conseils opposés à cette abnégation et à cet oubli d'elle même. (1)

Ce fut dans ces dispositions et avec une joie toute céleste qu'elle prononça ses vœux. Toute la suite de sa vie fut une preuve de la transformation qui alors s'était opérée en elle. On vit, comme le remarque avec raison Claude Martin, que si Dieu avait si vivement troublé les joies de ses jeunes années, c'était afin de l'attirer plus fortement à son service ; et que s'il avait permis

qu'elle fût un instant la proie d'un ravisseur, c'était pour la ravir lui-même au monde et se l'attacher à jamais par la plus chaste et la plus sainte des unions.

Lorsque, dès son entrée au noviciat, elle avait pris le nom de religion de sa tante, elle ne fut sans doute guidée que par un sentiment d'affection naturelle ; mais son ardeur à travailler pour imiter les vertus de celle qui avait tant sollicité sa conversion auprès de Dieu, fit voir dans la suite qu'en cela même elle avait obéi, sans sans douter, à une impression de la grâce.

Après même que la nièce eut déclaré vouloir renoncer au monde, sa pieuse tante continuait à éprouver ses grandes souffrances intérieure. Elle comprenait par là que l'œuvre de la grâce était encore loin de son triomphe complet à l'égard de cette âme. Enfin, après plusieurs années de ces cruelles épreuves, le jour de la fête de l'Assomption (1647), la Mère de l'Incarnation se sentit fortement inspirée de s'adresser à la Sainte Vierge, et tout à coup elle fut délivrée de ses angoisses. C'était comme si on lui eût ôté un vêtement de plomb sous lequel elle gémissait depuis si longtemps. Elle sut plus tard, à l'arrivée des vaisseaux d'Europe, qu'à l'heure même où elle avait été délivrée

(1) A cette époque, certaines familles qui ajoutaient un appoint considérable au chiffre fixé pour la dot d'une jeune religieuse, demandaient que la communauté lui reconnût, par acte authentique, le titre honorifique de fondatrice. Il paraît que la nièce de la Mère de l'Incarnation rejeta bien loin cette prétention.

de ses peines, sa nièce avait pris le voile de novice aux Ursulines de Tours. Or le jour de sa vêtue avait été également celui de sa conversion. Une vie longue, où elle s'appliqua constamment à imiter les vertus de sa pieuse tante, fit voir combien cette conversion avait été solide. (1)

(A Continuer.)

(1) La date ci-dessus, 1647, dans la *Vie de la Mère Marie de l'Incarnation*, par son fils, n'a pu être que le résultat d'une faute d'impression ou d'un chiffre manuscrit mal formé. En 1647, il y avait longtemps que la nièce avait fait profession, et par conséquent qu'elle était convertie. Voici des dates certaines à l'appui de ce que nous avançons.

Dans une lettre du 14 septembre 1634, la tante écrit à sa nièce pour la consoler de la mort de sa mère et elle lui parle de son tuteur officieux.

Le 3 octobre de la même année, elle se réjouit de la vocation de cette nièce; celle-ci était donc déjà au couvent et même au noviciat, puisqu'elle prie la Supérieure de l'exercer à la mortification. Elle dit en outre: "Commençons à parler de notre novice; je m'attendais à la grâce de cette conversion."

Le 16 août 1644, elle se réjouit davantage; elle dit que sa nièce, qui lui a écrit quatre lettres, s'étend sur le désir qu'elle a d'être bonne religieuse. Cela semble bien indiquer qu'elle était convertie et qu'elle avait pris l'habit.

En octobre 1646, elle donne des avis à sa nièce pour une élection de Supérieure qui était proche, et pour laquelle elle devait donner sa voix: or les Ursulines ne sont vocales qu'après deux

La Gazette des Familles.

OTTAWA, 1er AOUT 1878.

LES LECTURES.

IIe ARTICLE.

ROMANS ET NOUVELLES.

Nous avons parlé des journaux illustrés; il convient d'ajouter quelque chose sur les romans, soit les romans proprement dits, soit les nouvelles. Ces productions obtiennent aujourd'hui un immense succès. Elles se déroulent en feuilletons dans les colonnes des journaux ou s'étalent en volumes dans les vitrines des librairies, et leur lecture est pour un grand nombre l'unique aliment intellectuel qui les nourrisse.

Il y a sans doute des romans qui sont bons, ou du moins réputés comme tels parmi les personnes chrétiennes. Nous n'en

ans de profession. La jeune Marie de l'Incarnation avait donc fait ses vœux au plus tard au commencement de 1645. Elle était donc entrée au noviciat, (qui est de deux ans pour le moins) en 1643, plus probablement en 1642. Elle prit donc l'habit à l'Assomption de cette année ou de la suivante, 1643, et ce fut alors que sa tante se vit déchargée de ses croix. Claude Martin avait fait profession le 3 février 1642.

dirons rien ici, leur réservant une mention particulière. Au reste, il y en a peu.

Mais à côté d'eux on en trouve une multitude qui sont dangereux, et qu'on ne se fait point assez scrupule de lire. Des femmes chrétiennes, des mères de famille sincèrement pieuses, des jeunes filles véritablement pures les ont entre les mains, ignorant ou feignant d'ignorer qu'elles tiennent ainsi une arme capable de leur donner la mort.

Avouons d'abord que plusieurs de ces livres sont composés avec un certain talent. Ce serait une trop grande humiliation pour un siècle qui compte ses romanciers par milliers s'il ne se trouvait dans la plèbe vulgaire aucun écrivain dépassant le commun niveau. Mais ces maîtres apparaissent clairsemés au-dessus de la foule ; et l'on peut facilement les compter. Le menu peuple qui rampe à leurs pieds et les singe avec une affectation pédantesque, est généralement dépourvu de toutes les qualités requises pour exercer l'art d'écrire. On y compte quantité de jeunes gens que rien de sérieux n'a jamais mûris. Après avoir passé sur les bancs des collèges en les maudissant, ils ont, pour études littéraires, dévoré Hugo, Sue, Dumas et bien d'autres de moindre valeur. Ce

fut à peu près toute leur formation.

Comme, à la suite de ces grandes études, ils avaient quelque peine à obtenir les diplômes nécessaires pour se procurer une position, ils se résolurent d'embrasser la carrière des lettres. Ils continuèrent leurs lectures afin de perfectionner leur génie, fréquentèrent les théâtres et l'Opéra, et se concilièrent (chose facile) l'amitié de quelque membre de la Société des gens de lettres. Ensuite prenant un roman vieux de dix ans, et déjà oublié, ils changèrent les noms, rajeunirent le style, et après quelques légères modifications dans l'intrigue, produisirent leur œuvre ; un journal quelconque l'écoula en feuilleton.—La même opération se répéta une seconde fois : c'en fut assez. Dès lors ils eurent un peu de nom : ils purent commencer à faire des volumes qui trouvèrent des lecteurs.

Ce n'est pas à dire que tous aient ainsi prospéré. Le destin de la France ne l'a pas permis. Plus de la moitié périrent de misère avant d'arriver au terme désiré ; ou bien ils restèrent ensevelis dans les profondeurs d'une obscurité dont, grâce à Dieu, ils ne sortiront jamais. Mais néanmoins plusieurs sont parvenus : et telle a été la voie qu'ils ont suivie.

On comprend, après cela, de qu'elle pauvreté doivent être leurs œuvres. Il serait superflu d'y chercher une idée de quelque subsistance. Les sentiments y sont faux et mauvais. Une imagination sans règle et des passions sans frein se reflètent seules dans ces pages d'un vide désespérant.

(A continuer.)

Aux Abonnés.

Nous prions nos abonnés de nous adresser par lettre enregistrée le prix de leur abonnement (\$1.00), pour la présente année. Ceux qui doivent l'abonnement de l'année dernière (1877), sont priés d'ajouter 60 centins, en estampilles ou en argent. Les Reçus sont donnés dans la feuille même.

L'ADMINISTRATION.

Locution proverbiale.

Quatre-vingt dix-neuf moutons et un champenois font cent bêtes. Thibault IV, comte de Campagne, voulant faire face à ses dépenses, établit un impôt sur les troupeaux de cent moutons qui passaient sur les routes. Pour l'éviter, les Champenois n'eurent plus que des troupeaux de 99 bêtes; Thibault, instruit de cette ruse, ordonna qu'à l'avenir le berger de chaque troupeau comptât pour un mouton et payât comme tel.

Abonnements payés.

Nous accusons réception du prix de l'abonnement à la *Gazette des Familles*, de la part des personnes dont les noms suivent, savoir :

Pour l'année 1877.

| | |
|--|--------|
| Revd. Messire C. Bellemare, Shavenigan..... | 0.60 |
| Mr. H. Howison, Montréal..... | 0.60 |
| Dame Veuve O. Deslauriers, Québec..... | 0.60 |
| Mr. Lévis Duval, St. Jean Port Joli..... | 0.60 |
| “ Léon Kérouack, Montréal..... | 0.60 |
| “ F. E. Milot, Yamachiche..... | 0.60 |
| Dame Veuve Ls. Langlois, Ste. Claire..... | 0.60 |
| Delle. A. Bigaouette, St. Jean Chrysostôme..... | 0.60 |
| Revd. Chs. Trudelle, Collège Ste. Anne..... | 0.60 |
| Mr. David Paulin, St. George..... | 0.60 |
| “ Moïse Paulin, St. George..... | 0.60 |
| “ J. F. Plourde, Trois-Rivières..... | 0.60 |
| “ S. Grandpré, St. Cuthbert..... | 0.60 |
| “ Etienne Larochelle, St. Roch..... | 0.60 |
| “ Pierre Tremblay, Ste. Agnès..... | 0.60 |
| “ Elz. Alain, Ancienne Lorette..... | 0.60 |
| “ Nazaire Aubert, Trois-Pistoles..... | 0.00 |
| “ Anselme Roy, Ancienne Lorette..... | 0.60 |
| “ Jos. Vandry, Québec..... | 0.60 |
| M. H. Tétreault, Montréal..... | \$0.60 |
| Messire Chs. Gingras, St. Albert de Warwick..... | 0.60 |
| Dame Lamontagne, Québec..... | 0.60 |
| Mr. Jos. Blais, Grondines..... | 0.60 |
| “ E. Cinqmars, St. Edouard..... | 0.60 |

Pour l'année 1878.

| | |
|--|--------------------------------------|
| M. Jos. Blais, Grondines..... | \$1.00 |
| Revd. Père Saché, Sup, Québec..... | \$1.00 |
| Mr. Geo. Carle, Ste. Ursule..... | \$1.00 |
| “ Pierre Berthiaume, Ste. Foye..... | 1.00 |
| Dame Louis Bilodeau, St. Foye..... | 1.00 |
| Mr. H. Howison..... | 1.00 |
| Messire C. O. Gingras, St. Albert..... | 1.00 |
| “ L. A. Déziel, Lévis..... | \$3.00 pour les personnes suiyantes: |
| Mr. Léon Roy, Lévis..... | \$1.00 |
| “ Ed. Carrier..... | 1.00 |
| “ A. Demers, “..... | 1.00 |

La Gazette des Familles

Paraît les 1er et 15 de chaque mois, par livraison de 12 pages, double colonne, formant au bout de l'année un beau volume de près de 300 pages de matières variées, propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

ABONNEMENT.—Une **Piastre** par Année, y compris les frais de poste.
Payable d'Avance.

On ne s'abonne pas pour moins d'une année, et l'année de publication ne se fractionne pas.

Toute la correspondance, tant pour abonnement, envoi d'argent que pour la rédaction, doit être adressée directement à Mr l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.

Bulletin des Annonces.

Comme la *Gazette des Familles* pénètre dans toutes les Paroisses et Villages de la Province de Québec et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le Couvert de la *Gazette des Familles* les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

ENFIN !

Nous avons atteint les plus bas prix. Nos **Orgues** et nos **Pianos** entièrement neufs et garantis pour cinq ans, ont à la portée de toutes les bourses.

LES

Meilleurs Instruments

AUX PRIX

LES PLUS RÉDUITS.

Pianos et Orgues

de la Maison

“ CORNISH. ”

L'élasticité de touche, la pureté du son et la beauté de construction de ces instruments ne peuvent être surpassées.

Il ne vous en coûtera rien

pour les essayer. Nous les envoyons à l'épreuve pour dix ou quinze jours et nous payons le transport, aller et retour, ils ne sont pas tels que nous les représentons. Nous ne vous demandons pas l'argent avant que vous n'avez consulté que l'instrument est bien tel que nous le décrivons. Demandez-nous notre nouveau catalogue illustré.

CORNISH & Cie.

Washington, New-Jersey.

LE PAPE LEON XIII

*Elu par le Conclave comme le
digne successeur de Pie IX.*

Le Pape Léon XIII est de haute taille, avec une tête superbe, le front haut et gracieux, et une physionomie ouverte. Pour la science, le tact, la dignité, l'énergie, l'affabilité et la piété sincère, le Sacré Collège ne pouvait trouver un plus digne successeur au regretté Pie IX, que le Cardinal Pecci.

Afin de rencontrer les nombreuses demandes du public, nous nous sommes procuré un

SUPERBE PORTRAIT

DE

Notre St. Père Léon XIII

Grandeur 12 x 14, copies duquel nous nous proposons d'offrir en vente presque au prix coûtant. Toutes les familles devraient l'avoir en leur possession. Les gravures seront expédiées soigneusement enveloppées, poste payée, et garantie d'arriver en bonne condition, pour 25 cents chaque, ou 3 gravures à une seule adresse pour 50 cents.

GARRETT & MITCHELL,

Editeurs, Cincinnati, O.

LE
PORTRAIT DE Mgr. CONROY

Délégué Apostolique en Amérique,
Est en vente aux bureaux de la *Gazette des Familles*, à raison de \$1.00 par copie, ou \$8.00 par 12 copies.

HISTOIRE
DES
INSTITUTIONS CHARITABLES
DU
CANADA.

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours.

Cet Ouvrage, en cinq volumes, est publié par Livraison de 150 pages, et le prix est de \$1.00 par livraison, les frais de Port compris.

Cet Ouvrage est approuvé par la plupart des Evêques du Canada.

La 1^{re} Livraison est maintenant en vente au Bureau du *Foyer Domestique*, à Ottawa, qui est le seul dépôt pour la vente de cet Ouvrage.

S'adresser, par lettre, à
STANISLAS DRAPEAU.

Les Machines à Coudre
"SINGER,"

281, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

La nouvelle *Machine à Coudre des Familles* de la Compagnie manufacturière *SINGER* dépasse toute concurrence, et le meilleur éloge qu'on en puisse faire est de constater le nombre considérable de Machines à coudre vendu durant ces quelques dernières années, savoir :

| | |
|------------------------------|---------|
| En 1871 la vente fut de..... | 181,260 |
| En 1872 .. do .. do | 219,758 |
| En 1873 .. do .. do | 232,444 |
| En 1874 .. do .. do | 241,679 |
| En 1875 .. do .. do | 249,852 |

Ce simple aperçu fait assez voir combien les *Machines à coudre* de la fabrique *SINGER* sont populaires, puisque la vente va toujours en augmentant, chaque année.

Cette nouvelle *Machine à coudre des Familles* peut exécuter une quantité d'ouvrage que l'on croyait autrefois impossible de faire à la machine. Nous prétendons et sommes en mesure de prouver que c'est la moins chère, la plus belle, la plus délicatement arrangée, la plus parfaitement agencée, la plus facile et la moins fatigante à manœuvrer de toutes les machines à coudre des familles. Elle est remarquable non-seulement pour l'étendue et la variété de sa couture, mais aussi à raison de la diversité des tissus avec lesquels elle exécute des coutures également faciles et parfaites, car on peut employer le cordonnet de soie, le fil de toile ou de coton, tenu ou épais, et dans tous les cas on obtient le *point élastique fermé intérieurement*, égal des deux côtés de l'étoffe cousue. Ainsi l'on peut coudre du castor ou du cuir, avec beaucoup de solidité et une parfaite uniformité de points; et le moment d'après, cet instrument infatigable peut être ajusté pour de fins travaux sur la gaze ou les fils de la *Vierge*, ou pour remplir la tarlatane, ou pour froncer, ou pour presque tous les autres ouvrages exécutoires avec des doigts agiles.

Quelle que soit l'espèce de la machine des familles, elle est livrée (sans augmentation de prix) avec un *Ourléur* et *Tresseur*, un *Tournevis*, un *Bidon* plein d'huile, une douzaine d'*Aiguilles* assorties, une *Aiguille plaquée* extra, et des *Instructions* pour se servir de la Machine à coudre.

Pour plus amples détails, voyez nos *Circulaires* illustrées, que nous fournissons sur demande.

En commandant l'achat des Machines, il faut indiquer leur *Espèce* et leur *Prix* assez clairement pour prévenir toute possibilité d'erreur. Toute commande doit être accompagnée du montant du prix, à moins que l'acheteur ne préfère payer sur livraison, quand l'expédition est faite par l'Express.

S'ADRESSER A L'AGENT :

281, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.